



Tradition

La Compagnie des Archers Mâconnais
a le plaisir de vous inviter à son



Concours qualificatif pour le Championnat de France

> Ouvert aux handicapés en fauteuil

Inscriptions avant le mercredi 20 avril 2022



Tir Beursault

22, 23 & 24 avril 2022

> Les archers doivent être licenciés pour la saison 2022, catégorie A « compétition ».

> Les chaussures de sport sont obligatoires

> La tenue de club ou blanche est recommandée.

> Le couvre-chef est obligatoire : le tir Beursault se pratique tête couverte

> Horaires : (2 pelotons de 5 tireurs)	Vendredi Départ 1	Samedi Départ 2	Samedi Départ 3	Samedi Départ 4	Dimanche Départ 5	Dimanche Départ 6
Ouverture du greffe :	18h15	8h15	11h45	14h45	8h15	11h45
Début des tirs (échauffement et qualificatifs)	18h30	8h30	12h00	15h00	8h30	12h00
Prévision fin de tir qualificatif	21h15	11h15	14h45	17h45	11h15	14h45
Pot de l'amitié	21h30	11h30	14h30	17h30	11h30	15h00
Remise des récompenses						15h30

> Inscriptions uniquement en ligne

Cliquez sur le rectangle ou scannez le QR Code.

BEURSALT
MÂCON
22, 23 ET 24
AVRIL



Portable disponible pendant la durée du concours :
Gilles GAINOT 07 89 43 09 72

> Dispositions COVID :

Suivant réglementation en vigueur à la date du concours

> Récompenses :

aux 3 premiers de chaque catégorie

> Buffet - Buvette :

à votre disposition pendant la durée du concours.

> Montant des inscriptions :
Adultes : 1^{er} départ 8€ ; 2^e départ 15€ ; 3^e départ 21€,
Jeunes : Adultes : 1^{er} départ 7€ ; 2^e départ 12€ ; 3^e départ 18€
Peloton complet de la même Compagnie (mixage entre compagnie possible) au même départ : 35€ (2^e départ 30€)

Compagnie des Archers Mâconnais :

Complexe sportif Jean Burnichon, stade de Champlevert, 71000 Mâcon. GPS : Nord 46°17982 - Est 04°48374

